

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Fidelity S&P 500 Index Fund

un compartiment de Fidelity UCITS II ICAV.

**Catégorie d'actions: P Accumulation Shares (ISIN: IE00BYX5MX67), (WKN: A2JE57), (Devise: EUR)**

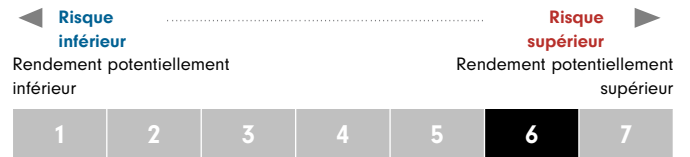
Le Compartiment est géré par FIL Fund Management (Ireland) Limited.

### Objectifs et politique d'investissement

- Le Compartiment vise à générer un rendement total qui prend en compte les rendements du capital et des revenus et qui reflète le rendement de l'indice S&P 500 Index (« l'Indice »), avant prélèvement des commissions et frais.
- Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'Indice, veuillez consulter les informations mises à la disposition du public sur le site du fournisseur d'indices <http://us.spindices.com/indices/equity/sp-500>.
- Le Compartiment a pour politique d'investissement de suivre la performance de l'Indice aussi étroitement que possible, que le niveau de ce dernier monte ou descende, tout en cherchant à minimiser autant que possible la tracking error entre la performance du Compartiment et celle de l'Indice.
- Le Compartiment peut recourir à des contrats de change à terme et des contrats à terme standardisés sur devises à des fins de couverture de change et des contrats à terme standardisés sur indices boursiers à des fins de titrisation de l'encaisse (c.-à-d. un investissement des liquidités détenues par le Compartiment).
- Le Compartiment se réfère à une approche de « suivi indiciel » (également dénommée « passive ») pour gérer ses investissements en suivant l'Indice de référence.
- Le revenu est capitalisé dans le cours de l'Action.
- Les Actions peuvent généralement être achetées et vendues tout jour de négociation applicable au Compartiment.

Note : L'Indice est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC et FIL Fund Management (Ireland) Limited est autorisé à l'utiliser dans le cadre d'une licence. Ce Compartiment n'est pas parrainé, garanti, vendu ou promu par S&P Dow Jones Indices LLC ou ses sociétés affiliées. Par ailleurs, S&P Dow Jones Indices LLC, ses sociétés affiliées ou leurs donneurs de licences tiers respectifs ne font aucune déclaration quant à la pertinence d'un investissement dans ce produit. S&P 500® est une marque déposée de Standard & Poor's Financial Services LLC et FIL Fund Management (Ireland) Limited est autorisé à l'utiliser dans le cadre d'une licence.

### Profil de risque et de rendement



- Les données historiques pourraient ne pas constituer une indication fiable pour le futur.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer au fil du temps.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le profil de risque et de rendement fait l'objet d'un classement en fonction du niveau de fluctuation historique des Valeurs Liquidatives de la catégorie de parts et, au sein de ce classement, les catégories 1-2 indiquent un faible niveau de fluctuations historiques, les catégories 3-5 un niveau moyen et les catégories 6-7 un niveau élevé.
- La valeur de votre investissement peut évoluer à la baisse comme à la hausse et vous êtes susceptible de ne pas récupérer l'intégralité des montants investis au départ.
- Le Compartiment peut investir dans des instruments libellés dans des devises autres que sa devise de référence. Les fluctuations des taux de change peuvent donc affecter la valeur de votre investissement.
- La couverture de change peut être utilisée pour atténuer les effets de ces variations, sans pour autant les éliminer totalement dans la mesure où on pourrait s'y attendre.

Pour de plus amples informations sur les risques applicables, veuillez vous reporter aux sections du Prospectus et du Supplément approprié concernant les risques.

## Frais pour ce compartiment (ISIN: IE00BYX5MX67)

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

### Frais exceptionnels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée*	Néant
Frais de sortie*	Néant

Il s'agit du montant maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant son investissement (frais d'entrée) et avant que le produit de votre investissement (frais de sortie) soit payé.

### Frais prélevés sur le fonds sur un exercice

Frais courants	0,06%
----------------	-------

### Frais prélevés sur le fonds sous certaines conditions spécifiques

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

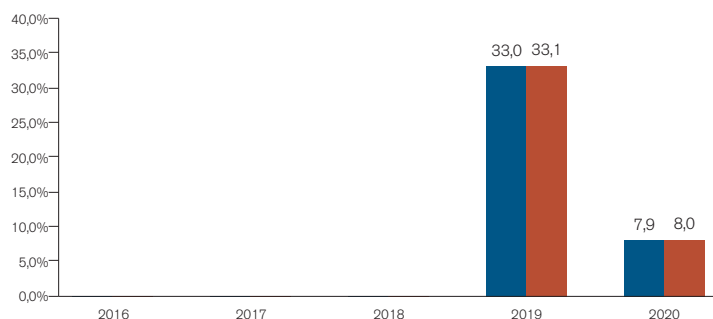
Ces frais peuvent varier d'une année sur l'autre. Ils ne comprennent pas :

\*les commissions de performance (éventuelles) ;

\*les coûts de transaction du portefeuille, sauf dans le cas des frais d'entrée/sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la Section « Frais et Dépenses » du Prospectus et du Supplément approprié.

## Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les frais courants du Fonds sont inclus dans le calcul des performances passées. Les frais d'entrée et de sortie sont exclus du calcul des performances passées.

Le Fonds a été lancé en 20 mars 2018 et la catégorie d'actions a été lancée en 20 mars 2018.

Les performances passées ont été calculées en EUR.

■ Fonds  
■ Indice

À titre de comparaison, la performance de l'Indice est également indiquée dans le graphique.

## Informations pratiques

- Le Dépositaire est Brown Brothers Harriman Trustee Services (Ireland) Limited.
- De plus amples informations sur Fidelity UCITS II ICAV, notamment des exemplaires en anglais du Prospectus, du Supplément approprié relatif au Compartiment, et des rapports et comptes annuels audités, sont disponibles gratuitement auprès de Brown Brothers Harriman Fund Administration Services (Ireland) Limited, l'Agent administratif du Compartiment.
- Ce document décrit uniquement la Catégorie d'Actions P-EUR Acc de Fidelity S&P 500 Index Fund.
- La Valeur Liquidative par action est disponible auprès du siège social de FIL Fund Management (Ireland) Limited, le Gérant du Compartiment. Ils sont également publiés en ligne sur [www.fidelity.ie](http://www.fidelity.ie) où d'autres informations sont disponibles.
- Fidelity UCITS II ICAV est établi selon le principe de la séparation du passif entre ses Compartiments. En d'autres termes, l'actif et le passif de chaque Compartiment sont séparés en vertu de la loi et les investisseurs ne peuvent pas prétendre aux actifs d'un Compartiment dans lequel ils ne détiennent aucune Action.
- Des informations sur la version abrégée de la Politique de rémunération sont disponibles sur [www.fil.com](http://www.fil.com). Une version papier en anglais peut être obtenue gratuitement auprès de FIL Fund Management (Ireland) Limited, le Gérant du Compartiment.
- La responsabilité de FIL Fund Management (Ireland) Limited ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus et du Supplément du Compartiment.
- La législation fiscale irlandaise peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Pour de plus amples informations, veuillez contacter votre conseiller fiscal.
- Veuillez consulter le Prospectus et le Supplément approprié pour de plus amples informations concernant un investissement dans l'un des Compartiments de Fidelity UCITS II ICAV.
- Vous avez le droit de convertir vos Actions de cette Catégorie en Actions de cette même Catégorie ou éventuellement dans d'autres types d'Actions de Catégorie d'un autre Compartiment. Vous trouverez des informations détaillées sur les règles qui s'appliquent à l'arbitrage dans le Prospectus.